

ALAIN HENRY (73) *Rédacteur en chef de la revue Afrique contemporaine*

DE L'AFRIQUE TOUJOURS IL SORT DU NOUVEAU

EX AFRICA *semper aliquid novi*, disait Pline l'Ancien. La formule semble à nouveau d'actualité.

Le continent suscite un regain d'espoirs, du fait du rebond économique de plusieurs pays subsahariens. Depuis quinze ans, leur croissance approche celle des pays asiatiques. Ils attirent une vague d'investissements étrangers sans précédent. La pauvreté y est en net recul. On songe alors au potentiel que recèle le continent, non pas seulement pour ses ressources naturelles, mais en raison des besoins humains considérables à satisfaire, et des compétences nouvelles qui en émergent. De jeunes entrepreneurs africains en sont les courageux défricheurs.

Simultanément des fragilités demeurent. Le Sahel est profondément déstabilisé. De vastes régions restent privées des services de base (éducation, santé, énergie, etc.). Les institutions sont incertaines, et les démocraties pas si évidentes. La crise Ebola est révélatrice surtout d'un double déficit d'infrastructures et de gouvernance. On s'interroge sur les déterminants de la croissance pour en comprendre la solidité.

Les Afriques diverses, devrait-on dire. Succès et handicaps se côtoient. Tel est le point de départ de ce dossier. Les articles, forcément trop courts, dégagent quelques belles vues perspectives sur les potentiels

et sur les difficultés à surmonter. Je ne tenterai pas de les résumer. Leurs regards sont contrastés. Ils pointent des déterminants majeurs : la transition démographique, le partage du foncier, la modernisation agricole, la gouvernance urbaine, l'énergie pour tous, le pouvoir du numérique.

Et la gouvernance, dont le principal objet est la confiance. En juillet 2014, la très populaire ministre des Finances nigériane, Mme Ngozi Okonjo-Iweala, déclarait à des chefs d'entreprise français que le bateau des investissements en Afrique

n'avait pas encore quitté le port, mais qu'il avait largué les amarres et que ceux qui n'avaient pas embarqué n'auraient pas part au voyage. Ce

« L'enjeu de gouvernance institutionnelle est majeur »

discours – mêlant séduction et menace – fait reposer la confiance sur un principe de loyauté, plutôt que sur la force des règles (le bateau est-il bien gouverné ?). Cela paraît fragile. Plus récemment, le gouverneur de la Banque centrale du Kenya a reconnu avoir placé une banque sous tutelle, à cause notamment d'un tweet « malveillant » évoquant une fraude. Tant que la rumeur peut constituer un fait de gestion officiel, la méfiance peut l'emporter.

Il s'agit aussi de bâtir des institutions, appropriées à ces contextes culturels, de façon à réduire peu à peu le risque de méfiance. L'enjeu de gouvernance institutionnelle est majeur. ■